



UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES DISI PARIS NORMANDIE

Déclaration liminaire CHS-CT du 16 avril 2012

Madame la Présidente,

Nous nous réunissons ce jour au sein d'un nouveau comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHS-CT).

Par cette nouvelle dénomination, l'administration acte avec force son souci quant aux conditions de travail des agents et aux risques psychosociaux déjà évoqués dans la note d'orientations nationales en matière de santé, sécurité et conditions de travail de 2011.

Nous constatons pour cette première réunion, un ordre du jour des plus conséquents. Nous nous demandons si nous pourrions aborder tous les sujets, si importants, sachant qu'aucune formation n'a été dispensée aux membres élus sur la nouvelle manière de fonctionner du CHS-CT. La note d'orientation nationale 2012 prévoit pourtant (3+2j) de formation des membres de CHS-CT

Notre première réunion ne saurait se contenter d'une discussion sur l'utilisation des crédits. Il est indispensable d'avoir un débat autour de la notion de conditions de travail, ce qu'elle recouvre et les obligations qui vont en découler pour notre direction.

La prévention des risques, le plus en amont possible, doit être la préoccupation essentielle du CHSCT. Ce dernier a vocation à débattre de toutes les questions relatives à la santé et la sécurité des agents, indépendamment de leurs sources de financement.

En reprenant les termes de Mme Péresse dans son discours au CTM du lundi 3 octobre 2011, les représentants de l' UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES n'accepteront pas que « l'éventuel impact de la réforme des services informatiques ne soit pris en compte qu'après coup comme s'il s'agissait d'une question plus ou moins accessoire.

Le mal être, la souffrance exprimés par les agents ont un lien avec le travail, et c'est pourquoi il faut appréhender ces questions dans leur dimension collective et non plus seulement individuelle.

L'intensification du travail est source de difficultés, de stress pour les agents, du fait de la pression sur les délais et sur la qualité du travail.

Il n'est plus possible d'occulter les débats sur le sens du travail, les missions et les moyens, l'organisation et la qualité du travail. La réflexion passe inévitablement par la remise en cause de l'organisation du travail : encadrement, outils, moyens, communication, formation, indicateurs et objectifs et l'approche des conditions de travail doit être globale et pluridisciplinaire.

Il est donc nécessaire de mieux appréhender les situations de travail, les écarts entre l'organisation prescrite et ce que vivent les agents au quotidien, et enfin comprendre les liens entre l'organisation du travail et l'impact sur la santé des personnels et sur la qualité du service rendu.

Notre objectif aujourd'hui est d'ancrer localement une démarche d'approche globale d'amélioration des conditions de travail. La prévention des atteintes à la santé liées aux facteurs psychosociaux exige une évolution forte dans la manière d'aborder les relations complexes entre santé, organisation et contenu du travail. Il est essentiel d'avoir une approche globale, de s'interroger sur les causes des risques psychosociaux au lieu de se contenter d'en gérer les effets, pour éviter les solutions superficielles et coûteuses. Seule une analyse de l'activité réelle de travail nous permettra d'agir en amont sur toutes les composantes qui peuvent porter atteinte à l'intégrité physique ou psychique des agents.

Nous vous demandons de convenir d'une date pour l'examen et la mise à jour du DUERP en groupe de travail, comment allez-vous procéder pour << compiler>> les différents << document unique >> des 7 sites ainsi que les risques recensés par les agents des ex CMI/CMIB?

Nous vous demandons de nous présenter la lettre de cadrage des assistants de prévention, la lettre de mission des ISST..

Nous vous demandons de programmer dès à présent des visites de site de tous les établissements, celles-ci devant être effectuées par une délégation du CHS-CT, pour que nous puissions mieux appréhender les problématiques des établissements

Nous vous demandons un réel suivi des agents : ESI Versailles Chantiers change encore de médecin de prévention

Le CHS-CT arrivera-t-il à être réellement compétent sur tous les points et tous les domaines?

Les représentants de l'UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES sont et seront encore plus combatifs!!

Ils resteront vigilants comme à leur habitude, même si l'exercice s'est nettement compliqué.